

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

11 FEVRIER 2011

Conformément à l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 14 janvier 2011

0

Elle s'est réunie ce vendredi 11 février à 19h30 au siège social de la LBVB.

Au 13 janvier 2011 (soit 30 jours avant la date de l'AG, article 1 du RI), la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs: 103

Nombre de voix : 268

Nombre de licenciés : 6641

Quorum: 52 clubs et 134 voix

V. LE THOMAS, Présidente de la LBVB, demande à l'assistance de bien vouloir excuser les absences de MM Jo KERGUERIS Président du Conseil général du Morbihan, Jean-Yves LE DRIAN Président du Conseil régional de Bretagne, Lucien THOMAS président du CROS, Jean-Pierre LE ROCH Maire de Pontivy, Christian CARADEC Directeur Régional de la DRJSCS, Tugduel TOULARASTEL Directeur régional de l'UGSEL

A 19h50, le Bureau de l'AGE qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que GSA, comptabilisant 172 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

La Présidente de la LBVB déclare que l'Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Viviane LE THOMAS, Présidente de la LBVB, explique le but de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Elle présente le déroulé de cette AG, l'ordre du jour et fait un rappel de son discours lors de la précédente AG ainsi que les différentes opérations réalisées depuis 4 mois :

- Prendre connaissance du diagnostic DLA
- Accueillir de nouveaux volontaires
- État des lieux et attentes des clubs et des Comités départementaux
- Initier des projets

Suite à la demande de certains clubs, elle présente les organigrammes du Comité directeur et des salariés.

Elle rappelle la démission de G.GOT en date du 21/11/2010 et l'intérim de C.E LARRIBE au poste de Secrétaire Général et de G.PELLAN au poste de Trésorier.

Elle met en avant que de nombreuses commissions sont en manque de membres (beach, développement), mais que certaines ont réussi à attirer de nouveaux bénévoles notamment la Commission Statuts et Règlement avec M. NAGAT et M. TREMOUREUX.

Présentation des 2 nouvelles candidates au Comité Directeur, Mme S. DUBRUNFAUT (VBC Malouin) et Mme F. RAMARD (ORGERBLON) ainsi que Mr A. MICHEL (JA RENNES) non éligible, mais qui vient en cooptation sur la Commission Technique.

Intervention de A. MICHEL, Président de la JA RENNES, il souhaite soutenir la Commission Technique, il n'a pour le moment aucune mission d'attribué (décision à la prochaine réunion).

Intervention de F. RAMARD, suite à son investissement au sein de son club et de son comité, elle souhaite aujourd'hui s'investir au sein de la LBVB dans l'unique but d'améliorer le volley-ball breton.

Mme LE THOMAS intervient sur le fait que les membres du bureau se réjouissent de ces volontés et espèrent que cela sera suivi d'autres bonnes volontés, car force est de constater que ces nouvelles candidatures et cooptations ne seront pas suffisantes pour mener à bien tous les chantiers.

1- Approbation du Procès verbal de l'AG Elective du 8 octobre 2010

Le PV est mis au vote pour approbation Le PV est approuvé à l'unanimité

2- Bilan des 4 derniers mois

Durant ces 4 derniers mois, des rencontres avec les clubs et les Comités départementaux ainsi qu'avec l'équipe technique et la restitution du DLA (Diagnostique Local d'Accompagnement) ont été effectuées afin d'identifier les axes de travaux prioritaires.

Conclusion du DLA:

- Difficulté d'organisation
- Manque de communication en interne comme en externe

Situation que l'on retrouve dans de nombreux comités et Ligue autre qu'en Bretagne lorsqu'il manque de dirigeant et de dynamique nouvelle. La Ligue ne doit pas se contenter de la gestion des affaires courantes.

Les attentes :

- Création d'une dynamique nouvelle
- Changement de procédure
- Changement d'attitude
- Gestion plus professionnelle

Deux challenges importants:

- Remotiver les salariés
- Donner envie à de nouveaux bénévoles de s'investir

Les moyens :

Modifier le format de l'Assemblée Générale

- Établir des règles de fonctionnement des réunions comme se tenir à des horaires précis.
- Ne pas avoir de débats sur des évènements antérieurs et générateurs de conflits.

V. LE THOMAS énumère les dates et lieux de réunions effectuées durant ces 4 mois avec une participation de 55 clubs au total.

Objectif des rencontres avec les clubs et les Comités Départementaux :

Échanger, dialoguer, connaitre les attentes des clubs et des CD et mettre en place une réflexion collective pour concentrer son énergie dans de nouvelles initiatives et participer au développement régulier du volleyball.

Constats partagés par la majorité des clubs :

- AG trop longue
- Trop de querelles entre certaines personnes, cela ne doit plus avoir lieu.
- Des ordres du jour avec un timing maitrisé
- Concernant la communication externe, un site internet avec une navigation difficile, des informations peu accessibles, un site vieillot.
- Concernant la communication avec la Ligue, il y a une demande d'organigramme.
- Concernant les clubs, formation de nouveaux dirigeants, cadrer les réunions, travailler ensemble avant l'AG en organisant des réunions avec les clubs dans les départements.

Intervention de CE LARRIBE qui décrit qu'il a été proposé à tous les clubs de formuler des vœux, certains étant recevables en l'état et d'autres à reformuler. Il indique qu'une prochaine réunion de la CRSR se tiendra courant Mars pour valider et mettre en forme tous ces vœux pour pouvoir les présenter à la prochaine AG. Il invite toutes les personnes intéressées à intégrer la commission.

Les vœux déjà émis sont disponibles sur le site et le seront prochainement en discussions sur le forum.

3- Projets

Mise en place de groupes de travail avec référents :

✓ Arbitres jeunes

Pas de problème pour les stages d'arbitrage dans les départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, mais il est difficile d'avoir le volume d'arbitre nécessaire dans les Côtes-d'Armor, il a donc été suggéré de mettre en place un tutorat des nouveaux arbitres et une réflexion sur la valorisation du parcours pour qu'ils soient en capacité d'apprécier leur progression. Intervention de V. LE THOMAS concernant la Technique, sur les CRE et les Volleyades, considérés comme trop onéreuses pour les familles et certaines attentes dans le développement du beach et notamment le BBVT qui n'est pas structuré.

- √ Nouveaux dirigeants (formation)
- ✓ Accompagnement des entraîneurs dans les clubs

L.G'SCHVIND, président de TAUPONT, demande si c'est un référant de la Ligue qui se déplace à chaque fois ou s'il peut y avoir un échange d'entraineur à entraineur.

V.LE THOMAS répond que ce sera au groupe de travail de dégager une ou plusieurs actions de cet axe de travail.

G.PELLAN, Trésorier, précise qu'il faudra solliciter les personnes intéressées pour pouvoir répondre clairement à la prochaine AG.

H.KERGOURLAY, Président du CD56, demande quelle sera la place des comités départementaux, seront-ils associés ? À l'intérieur des commissions ?

V.LE THOMAS, répond qu'ils seront associés et qu'une implication dans les commissions sera possible. Elle précise également les différents moyens de discussions, conférences téléphoniques (frais pris en charge), logiciel SKYPE, des groupes de travail départementaux pour limiter les déplacements et l'intranet (en projet).

✓ Promotion du volley-ball en Bretagne

V.LE THOMAS précise que cela concerne la communication externe, faire parler du volleyball en Bretagne, se rapprocher des enseignants UNSS pour recréer une dynamique.

Intervention de :

N. PRIGENT

Sur sa proposition sur le Championnat de France poussins/poussines

Tout d'abord, elle précise que ce projet a été proposé à la Fédération et qu'il est en cours de traitement.

Elle explique pourquoi elle a décidé de réaliser ce projet : pour finaliser le travail des clubs, pour répondre à des acquisitions techniques et tactiques des jeunes qui ont démarré tôt, pour le développement de la catégorie des jeunes et pour renforcer l'esprit de club.

Elle décrit ensuite son organisation et son contenu et décrit les modalités pour se qualifier au tour suivant.

À la fin de sa présentation, elle demande l'opinion des personnes présentes.

E.HALLE trouve cette idée intéressante, mais demande pourquoi séparer filles et garçons, y a-t-il une possibilité d'entente.

N.PRIGENT répond qu'il est tout à fait possible de faire une entente et précise que cela est dans le règlement.

Elle évoque ensuite un autre point négatif concernant l'attitude des managers ou des parents lors de tournois de ce genre et avance l'idée de les faire expulser voir disqualifier son équipe pour la saison suivante.

O.KARBOVIAC demande pourquoi ce n'est pas mixte comme en championnat poussin comme le préconise la Fédération

N.PRIGENT précise que le fait de distinguer fille et garçon est important pour demain, dans un objectif de développement. Si on motive les enfants plus tôt (en poussin) on pourra avoir plus de licenciés durables.

G.PELLAN propose d'expérimenter cette compétition pendant la saison 2011/2012 sous forme de championnat de Bretagne.

Cette proposition est retenue à l'unanimité.

N.PRIGENT évoque également une autre possibilité de développement des clubs en présentant son projet mis en place en début d'année, les Mam'en volley, et précise que cette action a en partie permis à son club de passer de 109 licenciés à près de 200.

C. DUPEUX Sur le Pôle

Il décrit une journée type d'un élève du Pôle Espoir de DINARD et définit l'objectif de ce Pôle. Il y a 11 élèves bretons de 7 clubs différents, le but étant de fournir un volume d'entrainement conséquent tout en préservant un suivi scolaire.

Il précise que depuis cette année, l'équipe du pôle est intégrée dans le championnat pré-régional et que les retours sont très satisfaisants. Il annonce qu'un week-end caritatif pour les jeunes cancéreux aura lieu fin juin et qu'ils participeront également à une journée du challenge du jeune volleyeur.

E. CORBIN Sur le Beach

Elle présente les différents projets pour la saison 2011 avec le Beach Breizh Volley Tour, les Opens Départementaux, le King of the Beach Volley, les stages d'initiation, les formations de beach, « Faim de beach ». Elle conclut ensuite en pointant les axes prioritaires de développement pour 2011-2012 avec la formation et l'accompagnement des nouveaux encadrants de Beach sur le territoire Breton, la constitution d'un groupe de réflexion Beach, la promotion du Beach Volley Breton et l'augmentation du nombre de licenciés Beach.

4- Election du Comité Directeur

Deux candidatures ont été adressées à la Ligue :

Sévérine DUBRUNFAUT Florence RAMARD

Après vote à bulletin secret et dépouillement, sont élus :

Sévérine DUBRUNFAUT: 209 voix

Florence RAMARD: 209 voix

5- Clôture de l'AG

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les clubs pour leur participation à cette Assemblée Générale Extraordinaire et les invite à se restaurer.

Fin de séance : 22h00

PV approuvé CD du 31/03/2011 PV approuvé AG du 02/09/2011